

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Lamine Gharbi réélu à la présidence de la FHP

**Paris le 1<sup>er</sup> décembre 2020** - Lamine Gharbi a été réélu à la présidence de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) pour un nouveau mandat de trois ans à l'issue du scrutin fédéral qui s'est tenu aujourd'hui. La FHP regroupe 1030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients.

Élu pour la première fois en juin 2014, puis réélu en 2017, Lamine Gharbi était seul candidat à sa succession. A l'issue du scrutin par vote électronique, il a remporté 99 % des suffrages exprimés. Le taux de participation est de 87 % soit 6 points de plus que lors de l'élection de 2017.

*« Je remercie les adhérents de la FHP, directeurs et représentants des hôpitaux et cliniques privés, de m'avoir à nouveau témoigné leur confiance et de me faire l'honneur de cette réélection. Au cours des dernières années, grâce à l'engagement de chacun, l'hospitalisation privée a obtenu une plus grande reconnaissance de la part des pouvoirs publics et de nos concitoyens. Nous avons également largement contribué aux orientations majeures de la transformation du système de santé, au bénéfice des patients. La Fédération peut être fière de son action »* déclare Lamine Gharbi.

Ces trois dernières années en effet, la FHP a contribué, aux côtés des autres fédérations hospitalières à obtenir des avancées importantes pour le système de santé comme l'augmentation des moyens dévolus aux établissements de santé pour mieux soigner, la revalorisation salariale indispensable des personnels hospitaliers, la coopération accrue entre les secteurs publics et privés

souhaitée par les citoyens, la meilleure prise en compte de la qualité dans le financement des établissements de santé, un effort d'investissement important pour préparer l'avenir, notamment en faveur du numérique, ainsi que le renforcement de la démocratie sanitaire qui associe les acteurs de santé, les élus locaux et les usagers dans l'élaboration de la politique de santé.

Sur le terrain, face à la pandémie, l'hospitalisation privée est totalement mobilisée en complémentarité avec l'hôpital public. Lors de cette deuxième vague, dans les territoires les plus impactés par l'épidémie, environ 20 % des patients atteints du Covid-19 en service de réanimation sont pris en charge dans des établissements privés.

*« Cette crise sanitaire inédite a donné au secteur de la santé une place prépondérante. L'engagement exceptionnel des différents acteurs, publics, privés et associatifs, est salué par les Français. Dans ce contexte, la mission de l'hospitalisation privée sera de continuer à jouer son rôle face à l'épidémie et dans les décisions stratégiques à venir. Nous agissons pour que l'hospitalisation privée bénéficie de la considération qu'elle mérite. Les principes d'égalité de traitement entre les acteurs de santé de tous statuts, qui ont progressé au cours des dernières années et dans la crise, devront être reconduits dans les prochains arbitrages politiques. Nous continuerons également d'apporter notre contribution à l'amélioration du système de santé, pour simplifier sa gouvernance, promouvoir l'innovation et la qualité des soins et renforcer l'attractivité des métiers de la santé »* explique Lamine Gharbi.

### **Biographie de Lamine Gharbi**

Agé de 56 ans, Lamine Gharbi est président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée depuis le 25 juin 2014. Il est également président de « Cap Santé » groupe régional d'établissements de santé privés situés dans le Gard, l'Hérault et l'Aude et dont le siège est basé à Pézenas (Hérault).

Docteur en pharmacie, Lamine Gharbi est titulaire d'un Mastère en management de l'industrie pharmaceutique (Ecole Supérieure de Commerce de Dijon) et d'un DESS Economie et Gestion des Etablissements de Santé (CESEG, Université de Montpellier I).

Il a débuté dans le secteur hospitalier privé en 1990, comme pharmacien de la clinique Pasteur à Pézenas (Hérault), avant de constituer progressivement un groupe régional d'établissements de santé, Cap Santé, dont il est le président. Cap Santé regroupe 18 établissements organisés en filières et couvrant la plupart des disciplines médicales. Le groupe accueille 120 000 patients chaque année,

dont 70 000 au sein de 4 services d'urgences. Plus de 1500 salariés et 300 médecins y exercent.

Lamine Gharbi s'est engagé dans l'action syndicale en devenant en 1993 membre du conseil d'administration de la FHP Languedoc-Roussillon. Deux ans plus tard, il est élu membre du bureau, puis trésorier (1997), vice-président (2004), puis président du syndicat régional (2007).

En 2008, Lamine Gharbi devient président du syndicat de spécialité FHP-MCO et membre du bureau de la FHP (devenu le Comité exécutif).

Le 25 juin 2014, Lamine Gharbi est élu président de la FHP. Il est réélu le 27 juin 2017 puis le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

## A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :



**55 %** des interventions chirurgicales



**65 %** de la chirurgie ambulatoire



**1/3** des soins de suite et de réadaptation



**17 %** des hospitalisations psychiatriques



**Près de 20 %** des Hospitalisations à domicile



**1 accouchement** sur 4



**50 %** des patient atteint du cancer

**Contact presse : Benjamin Azogui**  
Direction de la communication  
01 53 83 56 56 - [benjamin.azogui@fhp.fr](mailto:benjamin.azogui@fhp.fr)

**FHP** FÉDÉRATION DE  
L'HOSPITALISATION  
PRIVÉE